

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

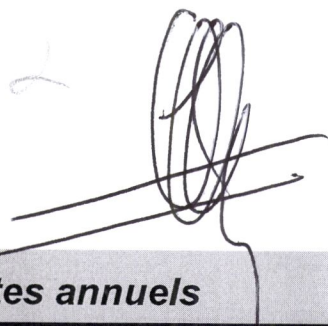
Numéro de gestion : 1998 B 00572

Numéro SIREN : 414 108 597

Nom ou dénomination : SODIBOR

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 24696

Certifié Conforme
à l'Original



Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

SAS SODIBOR

172-176 rue Jules Ferry

33021 BORDEAUX

Siret : 41410859700025



TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 680	4 680		85
Fonds commercial (1)	7 927 349		7 927 349	7 927 349
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 651 216	2 304 236	346 980	459 447
Autres immobilisations corporelles	3 604 789	1 942 932	1 661 857	1 226 127
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 413 944		3 413 944	3 749 322
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 601 978	4 251 848	13 350 129	13 362 330
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 031 429	68 580	2 962 849	2 812 150
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	303 947	111 512	192 436	182 054
Autres créances	3 571 108		3 571 108	3 820 234
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 988 371	24 120	2 964 251	2 398 292
Disponibilités	3 310 429		3 310 429	5 177 022
Charges constatées d'avance (3)	410 407		410 407	336 546
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 615 692	204 212	13 411 480	14 726 299
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 217 670	4 456 060	26 761 609	28 088 629
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 825 000	3 825 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	382 500	382 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 204 189	10 727
Report à nouveau	2	2
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-650 970	15 193 462
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 760 720	19 411 691
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 000	16 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 000	16 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 590 862	4 122 889
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 111	16 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 520 134	3 492 071
Dettes fiscales et sociales	845 178	952 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 604	76 976
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 984 889	8 660 938
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 761 609	28 088 629
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 588 257	3 588 257
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 396 632	5 072 681
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	35 487 857		35 487 857	32 515 670
Production vendue (biens)	31 988		31 988	4 986 055
Production vendue (services)	390 626		390 626	347 526
Chiffre d'affaires net	35 910 470		35 910 470	37 849 250
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			289 770	226 483
Autres produits			7 430	4 752
Total produits d'exploitation (I)			36 207 671	38 080 485
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			27 415 075	25 318 502
Variations de stock			-150 699	-60 714
Achats de matières premières et autres approvisionnements				3 555 608
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 694 641	3 627 276
Impôts, taxes et versements assimilés			460 648	483 966
Salaires et traitements			2 862 183	2 894 916
Charges sociales			863 293	860 513
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			502 911	585 138
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				180 092
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				16 000
Autres charges			9 129	12 818
Total charges d'exploitation (II)			36 657 180	37 474 115
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-449 509	606 370
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			22 834	15 430
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 890	6 539
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			47 033	
Total produits financiers (V)			85 757	21 969
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			24 120	
Intérêts et charges assimilées (4)			141 194	127 735
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			158 044	
Total charges financières (VI)			323 357	127 735
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-237 599	-105 766
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-687 108	500 604

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	92 162	133 421
Sur opérations en capital		18 800 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	92 162	18 933 421
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 369	359 307
Sur opérations en capital		3 722 414
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 946
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 369	4 085 668
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	88 793	14 847 754
Participation des salariés aux résultats (IX)		56 385
Impôts sur les bénéfices (X)	52 655	98 511
Total des produits (I+III+V+VII)	36 385 590	57 035 875
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	37 036 561	41 842 413
BENEFICE OU PERTE	-650 970	15 193 462
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	1 121 404	285 010
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SODIBOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 26 761 609 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 650 970 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

■ Règles et méthodes comptables

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 927 349			7 927 349
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 680			4 680
Immobilisations incorporelles	7 932 029			7 932 029
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 781 742	53 338	183 864	2 651 216
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 740 556	765 292	22 886	3 482 963
- Matériel de transport	4 685			4 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 699	1 002	3 017	110 685
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 639 683	819 632	209 766	6 256 005
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 747 067		335 378	3 411 689
Immobilisations financières	3 747 067		335 378	3 411 689
ACTIF IMMOBILISE	17 318 779	819 632	545 144	17 599 723

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	7 927 348
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 927 349

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 595	85		4 680
Immobilisations incorporelles	4 595	85		4 680
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 322 296	165 805	183 864	2 304 236
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 524 994	331 243	22 886	1 833 352
- Matériel de transport	3 992	603		4 594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 827	5 175	3 017	104 986
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 954 109	502 825	209 766	4 247 168
ACTIF IMMOBILISE	3 958 704	502 911	209 766	4 251 848

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 413 944		3 413 944
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	303 947	303 947	
Autres	3 571 108	3 571 108	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	410 407	410 407	
Total	7 699 407	4 285 463	3 413 944
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 184
Autres créances	354 894
Disponibilités	
Total	371 078

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	68 580			68 580
Créances et Valeurs mobilières	111 512	24 120		135 632
Total	180 092	24 120		204 212
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		24 120		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 000	153,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 000	153,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 590 862	2 604		3 588 257
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	16 111	16 111		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 520 134	3 520 134		
Dettes fiscales et sociales	845 178	845 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 604	12 604		
Produits constatés d'avance				
Total	7 984 889	4 396 632		3 588 257
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	531 642			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 604
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 485
Dettes fiscales et sociales	463 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	706 775

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	410 407
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	410 407

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	31 988		31 988
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	123 211		123 211
Ventes de marchandises	35 487 857		35 487 857
Produits des activités annexes	267 415		267 415
TOTAL	35 910 470		35 910 470

■ Autres informations

Effectif moyen du personnel : 107,3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	94	
Ouvriers	4	
Total	109	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	11 751 483
<i>Prêt CIC Hypothèque</i>	270 000
<i>Prêt CIC garanties prévues aux conditions générales</i>	600 000
<i>Prêt BNP hypothèque 1er rang au profit de NP Paribas sur le bien immobilier 172 176 rue Jules Ferry Bordea</i>	5 400 000
<i>Prêt CIC privilège prêteur de deniers</i>	550 000
Autres engagements donnés	6 820 000
Total	18 571 483
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Traitement comptable : les opérations de cession-bail n'ont encore fait l'objet d'aucune position définitive de la part des organismes comptables compétents.

Il a été décidé de constater la plus-value de cession en résultat exceptionnel l'année de réalisation du lease-back, soit 15 077 586 au 31/12/2021.

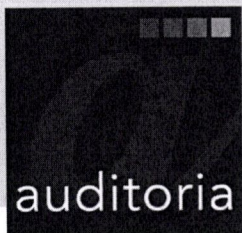
■ Autres informations

Traitement fiscal : Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, la société a opté pour l'étalement d'imposition de la PV de cession sur la durée du contrat de crédit-bail immobilier.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



GRUPE EXTENCIA
extencia.fr

SAS SODIBOR

**172-176 Rue Jules Ferry
33200 BORDEAUX**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Sommaire

*Rapport sur les comptes annuels
Bilan, Compte de résultat, Annexe*

SAS SODIBOR
172 – 176 rue Jules Ferry
33 200 BORDEAUX

**RAPPORT SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIBOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation du fonds commercial. Dans le cadre de nos travaux et appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation du fonds commercial.

La note « Stock » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles de valorisation du stock. Dans le cadre de nos travaux et appréciations, nous nous sommes assurés que les règles de valorisation étaient correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

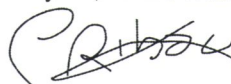
Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit légal des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 25 mai 2023



SARL AUDITORIA

Pierre RIBAC

Commissaire aux Comptes

SODIBOR

S A S au capital de 3 825 000 €
172 – 176 Rue Jules Ferry - 33021 BORDEAUX CEDEX
RCS BORDEAUX B 414 108 597

EXTRAIT

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **-650 970,39 €** au compte « **Report à Nouveau** ».

L'Assemblée Générale rappelle les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
31/12/2021	0 €
31/12/2020	0 €
31/12/2019	0 €

Il est rappelé qu'aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 17/06/2021 une distribution de dividendes a été effectuée à hauteur de 5 915 779,61 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidence

